

Chères familles,

Cette année scolaire est déjà presque terminée, de notre côté nous sommes en pleine préparation de l'été. L'équipe de saisonniers et de permanents est fin prête à retrouver vos enfants, pour partager des supers vacances avec eux.

Il est donc temps pour vous de savoir comment nous allons nous organiser.

***Merci de prendre le temps de lire ce mail qui vous donnera un maximum d'informations sur l'été et quelques infos pour la rentrée 2021-2022.***

**Pour cet été**, l'accueil de loisirs sera ouvert du mercredi 7 juillet au vendredi 27 août 2021 sur le site de Péri'Jeunesse.

Vous trouverez ci-dessous les modalités d'inscription, qui restent pratiquement les mêmes que sur les dernières vacances.

Le choix a été confirmé de limiter le brassage des enfants sur la semaine en favorisant l'inscription à la semaine.

- **À partir du 1er/06/2021 à 9h et jusqu'au 13/06/2021 jusqu'à 19h,**

Pour les familles ayant besoin **d'un forfait 5 jours** ou **un forfait 4 jours** (cliquer seulement sur le lundi l'inscription sera faite sur les 5 jours). Pour le forfait 4 jours, vous devez envoyer un mail au plus tard le 13/06/2021 pour annuler soit le lundi **ou** soit le mercredi.

Pour la 1ère semaine de juillet (du 7 au 9/07), un forfait 3 jours ou 2 jours (sans le mercredi) sera proposé.

Pour la 2ème semaine de juillet (du 12 au 16/07), un forfait 4 jours ou 3 jours (sans le lundi) sera proposé.

**Les inscriptions se feront uniquement sur le portail famille.**

Et

- **À partir du 14/06/2021 à 9h et jusqu'au 20/06/2021 à 19h,** toutes les inscriptions se feront par mail ou par la fiche d'inscription, avec la possibilité d'inscrire sur 1 à 5 jours en fonction des besoins de chacun. Attention, sous réserve de places disponibles.

Le document sera disponible à partir du vendredi 11/06 à 19h :

- \* soit sur votre portail famille dans l'onglet « accueil », puis « document à consulter »,
- \* soit sur notre site internet dans documents d'inscription,
- \* soit disponible sous format papier dans le hall de Péri'Jeunesse.

**Informations importantes :**

- **L'accueil de Loisirs sera ouvert de 7h30 à 18h30** (un péri-accueil vous sera facturé de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30, en plus du prix de la journée). Vous n'avez pas d'inscription à faire pour le péri-accueil.
- ***Vous devez être à jour de vos factures, pour nous permettre de valider vos inscriptions.***
- **Rappel du règlement intérieur :** pour les vacances scolaires : une seule modification (annulation totale ou partielle) sera possible UNIQUEMENT pendant la période d'inscription. Au-delà de ce délai, les inscriptions ne pourront plus être modifiées ou annulées.
- Priorité d'accueil aux enfants de Périgny et St Rogatien scolarisés ou habitants sur l'une des deux communes.

- Les enfants des communes extérieures pourront s'inscrire seulement à partir du 21/06/2021, sous réserve de places disponibles.
- Les enfants ayant 3 ans, non scolarisés en 2020-2021, pourront être accueilli, **sous réserve que la propriété** soit acquise au moment de l'accueil de l'enfant.
- Nous vous demandons d'être vigilant sur l'état de santé de votre enfant, en cas de fièvre ou de symptômes de la Covid 19, votre enfant ne pourra pas être accueilli.
- **IMPORTANT : Fournir 2 masques par jour pour les enfants en élémentaire.**
- **L'accès à Péri'Jeunesse est sécurisé dans le cadre du Plan Vigipirate**, pour accéder aux locaux vous devez composer un code sur le digicode installé à la porte d'entrée. Ce code vous sera envoyé par mail entre le 28/06 et le 6/07.

Attention, le code est différent de celui de l'accueil périscolaire. En cas de non réception ou d'oubli de ce code, merci de sonner au visiophone dans l'espace où vous souhaitez vous rendre (3-6 ans / 6-12 ans ou le secrétariat). Ce code vous permettra de rentrer dans les locaux pendant les horaires d'accueil du matin 7h30 à 9h30 et le soir de 16h à 18h30.

Ce code est à l'usage des adultes accompagnants, merci de ne pas le divulguer à votre enfant ou des adultes extérieurs, le but étant de garantir la sécurité de vos enfants.

**Concernant la rentrée 2021-2022**, vous recevrez à partir du 14/06, un mail avec votre nouveau dossier d'inscription 2021-2022 à corriger et/ou à remplir. Il faudra nous le rendre entre le 21/06 et le 27/08/2021 inclus.

A partir du lundi 9/08, les inscriptions débuteront :

- Pour les mercredis : par mail ou par la fiche d'inscription.
- Pour le périscolaire : uniquement sur le portail famille. Il vous sera possible de vous inscrire seulement pour la 1ère période scolaire (de septembre à octobre).

Attention, nous envisageons que les enfants continuent à être accueillis le mercredi sur l'accueil de loisirs de leur école, dans le but de continuer à préserver le non brassage.

Vous recevrez au cours des prochains jours des mails pour vous rappeler les échéances à ne pas manquer, pour que nous puissions avoir l'ensemble des informations pour accueillir votre enfant dès le 1er septembre 2021.

J'espère que toutes ces informations seront claires pour vous et qu'elles vous permettront d'anticiper au mieux les prochains jours. Ce calendrier pourra évoluer en fonction de l'évolution de nos contraintes réglementaires et de fonctionnement.

Toute l'équipe de direction et la secrétaire restent disponibles. N'hésitez pas à revenir vers la secrétaire ou moi-même, si vous rencontrez des difficultés dans vos inscriptions sur le portail famille, nous sommes là pour vous accompagner.

Cordialement,

**Coralie SERER JOUBERT**

**Directrice de PÉRI'JEUNESSE**

5 Bis Rue Châteaurenard

17180 PÉRIGNY

**Tél: 05 46 45 16 49 / 06 75 67 18 27**

Courriel: [peri.jeunesse@hotmail.fr](mailto:peri.jeunesse@hotmail.fr) / Blog: [www.perijeunesse.com](http://www.perijeunesse.com) / Facebook : <https://www.facebook.com/PeriJeunesse/>